

Politiques des Organisations internationales sur l'accès aux médicaments

Exposé présenté par

Emmanuel MAINA DJOULDE

à l'occasion de la Table ronde de REMED sur le
thème:

***« Pérennité des systèmes de santé dans les pays
en développement : quels financements pour les
médicaments? »***

Paris, le 12 novembre 2007

Politiques des Organisations internationales sur l'accès aux médicaments

Plan de l'exposé

1. Objectifs
2. Quelques constats contextuels
3. Pluralité d'acteurs et diversité des politiques
4. Les leçons des politiques des OI sur l'accès aux médicaments
5. Conclusion

Politiques des Organisations internationales sur l'accès aux médicaments

I - Objectifs de l'exposé

1. Faire un point sur la diversité des politiques d'accès aux médicaments
2. Tirer quelques leçons en termes des acquis, des défis liés à l'opérationnalité et à la pérennisation des politiques des OI sur l'accès aux médicaments
3. Identifier quelques pistes de réflexions dans un contexte d'amélioration de l'efficacité de l'APD selon les principes de la Déclaration de Paris

Politiques des Organisations internationales sur l'accès aux médicaments

II - Quelques constats contextuels

La question des politiques des OI de santé sur l'accès aux médicaments se pose dans un contexte marqué par :

1. Une mobilisation mondiale inédite en faveur de la santé, qui occupe une place importante dans l'agenda international
2. Le fait que les médicaments, composantes essentielles du système de santé, constituent effectivement un point de ralliement des OI
3. Malgré une forte demande mondiale, des inégalités importantes subsistent quant au niveau d'accès des populations des différentes parties du monde aux médicaments
4. Progrès importants enregistrés dans le domaine de la technologie et de la législation internationale sur les médicaments
5. Nouvelle vision du partenariat Nord/Sud sur fond d'amélioration de l'efficacité de l'APD (Déclaration de Paris)
6. Etc.

Politiques des Organisations internationales sur l'accès aux médicaments

III : Pluralité d'acteurs et diversité des politiques d'accès au médicaments

L'architecture des OI intervenant sur la question du médicament est à l'image de l'architecture des acteurs mondiaux de la santé : complexe, diversifiée et quelquefois

Fragmentée. Plus de 100 organisations impliquées au niveau international :

1. Les Institutions de Bretton Woods : Banque Mondiale, FMI
2. Les acteurs classiques du Système des Nations Unies investis de mandats complémentaires : OMS, UNICEF, UNFPA, ONUSIDA, etc.
3. Les Organisation internationales du médicament : GAVI, Gobal Alliance for TB Drug, Children Vaccine Program, Mectizan Donation Program, Malaria Vaccine Initiative, etc.
4. Les Fonds et programmes mondiaux : Fonds Mondial, UNITAID, PEPFAR, Stop TB Partnaship, Shistoomiasis Control Initiative, etc.
5. Les ONG internationales, les Fondations et les Initiatives à caractère humanitaire : Clinton Foundation, Concept Foundation etc.

III : Pluralité d'acteurs et diversité des politiques d'accès aux médicaments (suite)

- Si l'on entend par politique du médicament l'ensemble des options et des stratégies définies par une organisation internationale à l'effet d'orienter, de déterminer et de régir les modalités de d'approvisionnement, de fourniture et de gestion des médicaments, force est de constater que chaque OI dispose de sa politique propre des médicaments
- Cette spécificité des politiques, qui n'est pas l'exclusivité du secteur du médicament, admet de plus en plus des espaces de complémentarité entre les Organisations du secteur du médicament.

III : Pluralité d'acteurs et diversité des politiques d'accès aux médicaments (suite)

L'étude des cas montre que les facteurs déterminants des Politiques d'accès aux médicaments sont entre autres fonction de :

1. La nature juridique et du mandat institutionnel de l'OI
2. De sa place et de son réseau de partenariat sur l'échiquier des partenaires mondiaux du secteur santé;
3. De sa philosophie d'accès aux médicaments
4. Niveau de confiance aux dispositifs locaux de gestion des médicaments
5. Etc.

III : Pluralité d'acteurs et diversité des politiques d'accès aux médicaments (suite)

- En tout état de cause, les politiques d'accès aux médicaments des OI visent à :
 1. Appuyer les Etats, notamment ceux des pays en voie de développement, dans l'acquisition et la mise à disposition des médicaments ou vaccins dont soit les coûts, soit les quantités, soit le niveau de spécialité, sont tels qu'ils sont difficiles d'accès auxdits Etats ;
 2. De contribuer à l'atteinte, au niveau mondial de certains objectifs de santé publique mesurables par d'indicateurs spécifiques établis (taux de vaccination par exemple);
 3. Favoriser éventuellement la baisse des coûts des médicaments par les firmes pharmaceutiques et les industries du médicament ;
 4. Contribuer au renforcement ou à la construction des capacités nationales en matière de gestion de la question du médicaments;
 5. Susciter et à promouvoir dans certains cas des initiatives novatrices d'amélioration de l'accessibilité financière aux médicaments en faveur des populations défavorisées (Mutualisation du risque maladie, Pharmacies communautaires, systèmes d'assurance maladie);
 6. Contribuer à assurer la qualité des produits pharmaceutiques...

IV - Les leçons des politiques des OI sur l'accès aux médicaments

- **Les acquis – Impact des contributions internationales**
 1. Les récents progrès enregistrés tant dans la couverture vaccinale que sur les chiffres des personnes séropositives mis sous traitement, des tuberculeux et des cas de paludisme traités ou prévenus etc. sont largement tributaires des politiques volontaristes des médicaments des OI;
 2. La baisse des coûts des ARV, grâce en partie à des commandes importantes soutenues par le Fonds Mondial, est un des résultats du partenariat entre les OI de santé sur les industries du médicament;
 3. Les dispositifs nationaux de gestion des médicaments se sont considérablement renforcés ces dernières années dans certains pays, afin de répondre aux exigences internationales de qualité, de transparence et de célérité (le cas du Cameroun avec son SYNAME)
 4. Etc.

IV - Les leçons des politiques des OI sur l'accès aux médicaments (suite)

- **Défis d'opérationnalité et de pérennité**
 - Soutien insuffisant en vue de l'émergence d'une véritable industrie du médicament au Sud;
 - En dépit d'un regain d'intérêt pour le financement du secteur de la santé, les politiques d'accès aux médicaments des OI sont, comme l'ensemble de l'APD, encore loin de répondre aux principes de la **Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide publique au développement** à savoir:
 1. Additionnalité
 2. Appropriation
 3. Harmonisation
 4. Alignement
 5. Résultats et responsabilités mutuelles

Conclusion

- La question du médicament reste pour les OI un véritable enjeu de légitimité et d'efficacité;
- Leurs politiques contribuent certes à améliorer l'accès aux médicaments aux pays en voie de développement, mais elles offrent peu de garantie de pérennité;
- D'où l'urgence de développer une plus grande complémentarité entre OI d'une part et des efforts conjoints conséquents en vue d'aligner à moyen terme les procédures sur celles des pays bénéficiaires, dans la perspective de promouvoir une industrie du médicament viable dans les pays en développement, notamment ceux d'Afrique Subsaharienne et de penser de sources alternatives de pérennisation de l'accès aux médicaments.